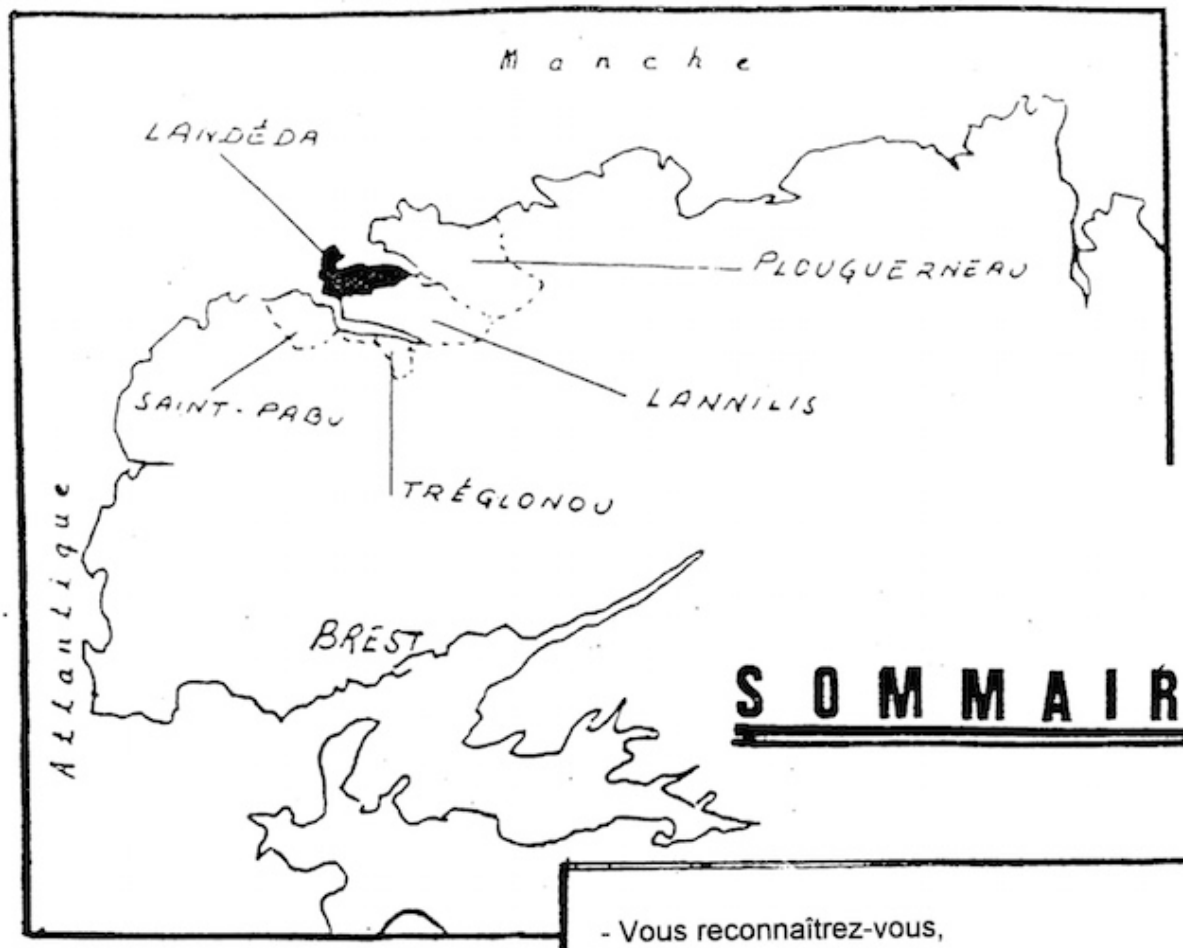
les cahiers de landeda



Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

17 è Année. N° 67 15 F

SEPTEMBRE 2000



les cahiers de landeda

SOMMAIRE

- Vous reconnaîtrez-vous,

A propos des petits choux..... p. 3

- Une évasion (suite)..... p. 4
- Un conte troublant des veillées modernes..... p. 11
- Livres..... p. 18
- Bravo les jeunes ! ..... p. 19
- Landéda sous la Monarchie de Juillet..... p. 20
- Abers 2000 - 20 « Ecrivains à la Hune »..... p. 26
- La reconquête des eaux de l'Aber Benoît..... p. 27

Publicité + couverture p. 2, et 28

TOUTE REPRODUCTION (TEXTES, ILLUSTRATIONS) EST SOUMISE A L'AUTORISATION ECRITE DE L'AMICALE CULTURELLE

AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KERAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

VOUS RECONNAÎTREZ-VOUS ?

L'ouvroir (1941-1942) - Au centre Sœur Ange



A propos des petits choux

Conseil municipal du 14 novembre 1858

M. le Maire donne connaissance au conseil qu'il a reçu plusieurs plaintes de ses administrés relativement au droit établi par la commune de Lannilis pour l'octroi ou le droit d'étalage sur la place de Lannilis pour les petits choux. Le conseil municipal fait observer qu'il trouve l'observation de M. le Maire très juste, attendu que les habitants de la commune ne paient pour l'étalage d'une charrette de choux à Lesneven que 40 centimes et à Landerneau 50 centimes pour une charretée attelée de 3 chevaux et la charretée contenant 1200 paquets, et à Lannilis on paie pour une pareille charretée 4F20c.

En conséquence le Conseil municipal de Landéda supplie le Conseil municipal de Lannilis de réduire l'octroi pour les petits choux comme dans les communes sus-dénommées et ce sera de toute justice. Si non, les habitants de notre commune enverront leurs petits choux dans ces communes.

UNE ÉVASION - 9 juillet 1943

Journal de Biel LAOT de St PABU (suite)

13

Enfin à ~~Coeur vaillant rien d'impossible~~, notre belle devise : "Vouloir c'est Pouvoir" - nous l'avons prouvé encore une fois, mais la lutte contre les éléments fut très très rude - ~~Ce fut~~ un moment très critique, nous l'avions échappé belle ; ~~mais~~ Il fallait tenir à tout prix. C'était une question de vie ou de mort. Je dois rendre hommage à nos deux benjamins pour leur grand courage, sans oublier les autres, tous ceux qui pouvaient ont fait le maximum ; mais le danger persistait Du dimanche midi jusqu'au lundi ~~matin~~ à l'aube ? sans accalmie, la tempête fit rage -

Quant aux malades, sans soins, sans eau, trempés, souffrant de froid, de peur et de soif. eurent aussi leur part de mérite.

Une petite consolation en cours de route ; l'un trouva 1 litre de vin dans un coin du bateau, assis il voulait le boire ; mais il dût partager. Ce petit verre nous donna un coup de fouet et nous permit de tenir encore. Quant au pain, trempé (s'il en restait), du tabac mouillé nous en fusions des chiques pour tromper la faim et l'angoisse. En faisant des gros efforts, ~~perdant l'équilibre~~ par les secousses, j'avalais ma chique ; perdant haleine, j'étouffais, suffoquant. ~~J'ai cru en mourir d'asphyxie. Ce fut très pénible~~ ~~Ce fut atroce moment très angoissant et très pénible~~ J'ai cru mourir d'asphyxie.

14 Le jour et partout la nuit nous paraissaient interminables dans cette tempête. Le bateau en fuite, nous ignorions dans quelle direction il nous menait. - Nous luttions, nous luttions toujours et pompions. Sans 1 seconde d'arrêt, l'eau que les grosses lames embarquaient à chaque passage - Le jour se leva, la tempête diminuant d'intensité, quoique le vent soufflait fort encore. Et enfin à la première lueur du jour, nous eûmes la joie d'apercevoir enfin, la côte à l'horizon. L'espoir renaît. Nous distinguions une falaise très abrupte, une pointe avancée, mais un fort courant ne nous permettait pas d'accoster.

Les paquets de mer déferlaient toujours sur le bateau et nous aveuglaient. Malgré les mouvements de la mer, nous devinions que nous nous approchions de la côte

Profitant d'une accalmie nous hissons de nouveau la voile (nous n'avions pas de moteur). Il fallait à tout prix doubler cette pointe pour trouver un abri d'accostage. Ce ne fut pas sans mal. Les rafales et la mer clapoteuse provoquèrent la rupture de la fourche de la corne de la voile. On laissa le bateau dériver; nous arrivâmes malgré tout à reprendre le large; puis nous avancions vers une anse de sable et de galets, à l'abri de la falaise à environ 150 m du rivage. L'un de nos camarades déchira sa chemise et la suspendit au bout d'une perche. La voile, la voilà la côte tant souhaitée, mais où étions nous? en France ou à l'étranger? N'allions nous pas nous jeter dans la gueule du loup. Nous étions très inquiets.

La pompe tomba en panne son rôle était terminé.

Il

Les marins savent que très souvent le vent du S.O. revient très souvent au nord-ouest au cours d'une tempête ; ce qui nous pousse vers l'est - par la

Etions-nous à Cherbourg ou en Angleterre ? Allons-nous vers la liberté ou serions-nous fusillés ?

Nous apercevions une silhouette en haut de la falaise. C'était un factionnaire armé - Nous distinguions son casque, d'une forme différente de celui des Boches. Sinon - sinon je crois que nous aurions fait demi-tour, bien que nous manquions d'eau et de vivres. Nous ne tenions pas à tomber entre les mains ennemies, que nous avions fuis en risquant de nous faire engloutir.

Les hommes débarquèrent par petits groupes - Au 2e tour deux officiers vinrent inspecter le bateau et le fouiller à charge. - Je débarquais à mon tour :

En fouillant ceux-ci découvrent 1 compas à bord de notre bateau ; découverte à peu tardive

Nous nous trouvions dans un camp Canadien à Startpointe au sud de l'Angleterre ; Ouf !

Enfin nous reprenions notre souffle. On l'avait échappée belle -

Les soldats nous réconfortèrent ; ils n'en revenaient pas que nous ayons pu traverser par cette tempête : Ils nous servirent à boire et à manger. Puis nous passions à la douche, Oh ! la bienfaisante. Quel soulagement. Nous étions épuisés à fond -

Nous n'aspirions qu'à prendre du repos, mais d'abord nous dûmes subir un interrogatoire -

16

Nous étions dans un état lamentable
Les voiles tannées rouges avaient décoloré sur notre peau - Nous nous regardions, nous ressemblions → avions l'air de ~~Peaux Rouges~~, les traits tirés, à des Peaux-Rouges la barbe longue, ~~les yeux~~ exorbités, les vêtements trempés, dégoulinants, nous avions bien piteuse mine -
Les Canadiens nous regardaient stupéfaits.
Ils nous donnèrent des habits d'une teinte verdâtre qui nous ~~rappelaient le costume boche par sa couleur~~.
- Nous remerciâmes les canadiens de leur bon accueil - Ils emportèrent nos sabots de bois en souvenir des ~~mauvais~~ moments pénibles passés Lorsque ensuite nous étions heureux de nous retrouver sains et saufs, et souhaitions tous vivement prendre du repos - Il n'y eut pas question dans l'immédiat.
Les autorités Anglaises nous prirent en charge. Deux policiers nous emmenèrent en taxi vers la gare de Dartmouth ? ou ~~Plymouth~~ ?
1re surprise de voir les voitures rouler à gauche.
2e surprise, le pain blanc dans les vitrines des boulangeries - on ne voyait la couleur du pain
Notre camarade bachelier facilitait le contact avec les Anglais, tandis que nous baragouinions avec les Canadiens.
- Nous roulions en train toute la nuit. Arrivés à 6 hs nous arrivons à destination — à 6 hs — du matin, Des camions militaires nous conduisirent au camp de Camerwell, ~~à~~ près de Londres. On y semait le trouble chez chacun
On y déjeuna et nous reçûmes une ration de tabac.
- On pensait enfin pouvoir dormir - Il n'en fut rien -
~~Dans~~ Ce camp de contre espionnage, Nous nous y était pris bien garde
malgré tout notre ami français réussissait à faire le mur

a reporter ↑ haut

17

Nous vivions avec des Français qui avaient passé par l'Espagne, espérant rejoindre en Angl. les FFL.
Certains furent retenus 2 ans, endurèrent toutes sortes de privations et d'humiliations, grouillés de parasites.
Nous nous estimions heureux, après la tourmente qui n'avait duré que quelques jours auprès d'eux.
Tous nous n'avions qu'une hâte : rejoindre les FFL et combattre côte à côte pour chasser l'ennemi de notre patrie.
Mais, chose promise, chose ~~faite~~ due !
Notre ami français, se rappelant sa promesse se mit à la recherche d'un prêtre catholique (refusant les Anglicans). Il lui demanda de dire une messe pour remercier Dieu de nous avoir épargné au cours de notre longue traversée.
Fr. B. (ancien enfant de chœur) répondit la messe, dans la chapelle du camp. Nous nous faisions tous un devoir d'y assister. Nos nerfs avaient été mis à dure épreuve, pendant la traversée. L'un de nos camarades se rongeait les ongles. Son voisin irrité lui en fit la remarque (nerveusement). Il s'en suivit une dispute puis une bagarre (bien). Nous les obligeâmes à sortir. La messe se termina calmement.
Nous étions au 14 juillet. Jusque là nous ne buvions que du thé ; ce jour là on nous servit un verre de vin rouge, que nous savourions. Nous ne mangions pas de tabac. On mangeait à l'Anglaise. On s'habitue à tout, mais assez mal au thé.

Kop of tea

18

Huit jours + tard nous arrivions au camp de ! Patriotique ~~Stoul~~ seal - Un camp énorme et très moderne, avec golf et piscine - Ce camp recevait des volontaires de tous pays - Nous y trouvions des marins de Carantec, dont 5 frères et 2 beaux frères venus par le même bateau de pêche. Ils s'inquiétaient d'un autre équipage de 13 hes. Ils les croyaient perdus - Le moteur de leur bateau resta en panne, il dériva, l'équipage s'endormit 3 ~~jours~~ jours + tard ils se retrouvèrent au point de départ -

~~Ils~~ renoncèrent, à repartir / Les 3 plus jeunes 16-18-20 ans = s'emparèrent du bateau et des vivres et arrivèrent en Angl. 20 hes après -

Dans ce camp il y avait aussi des Norvégiens des Polonais des Belges, des Danois des, Hollandais et surtout des Français ; fuyant ~~leur~~ l'oppression Allemande - et désirant tous combattre contre l'ennemi commun.

Nous avons subi un interrogatoire sérieux et très serré. Un officier anglais nous questionnait, l'un après l'autre tour de rôle - Grâce à ma parfaite connaissance des lieux, j'ai pu indiquer avec précisions l'emplacement du camp et des installations militaires allemandes à St Jabu - D.C.A. - Blockaus - champs de mine (etc) Il me fit dessiner l'Aber Benoît) - Ennuie Il étala devant moi une plan détaillé de St Jabu. J'y trouvais mon quartier de Kerrasdoué et la maison paternelle portant le n° 124 - Ils en savaient plus que nous - Inutile de

19

vouloir faire le malin comme l'un de nos camarades, qui se fit retenir 15 jours de plus, voulant faire l'intéressant — en racontant des histoires

L'officier m'offrit une cigarette ~~et me demanda~~, à la fin de l'interrogatoire il me posa cette question :

Etes-vous venu pour Giraud ou pour De Gaulle?

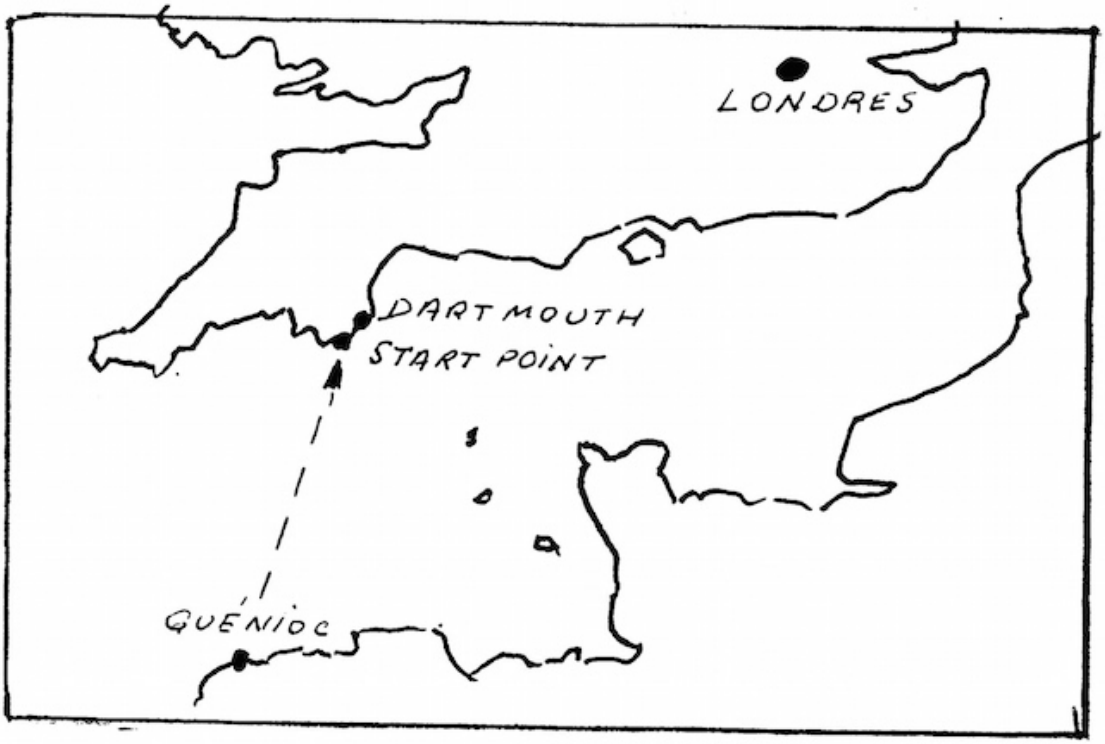
Je répondis carrément : Je suis venu pour la France

~~Il me serra la main chaleureusement~~.

Dans mon émotion, intimidé devant ce Salomé moi jauvre goémonier. Jamais sorti de mon trou. Emu et troublé, d'un geste maladroit je lui envoyais la cendre de ma cigarette au visage. Il sourit gentiment en me tendant la main chaleureusement.

Nous ignorions ce qui se passait en Afrique du nord. Les journaux étaient censurés.

En cette période troublée, on ne savait pas où était la vérité. Les Allemands ayant la main mise sur la presse et la Radio.



UN CONTE...troublant des veillées modernes ...

Le conte que nous vous proposons est extrait d'un recueil d'Ernest CASSIN, né à Brest et qui épousa le 4 juin 1907 la fille du docteur Sagot de Landéda.



Ernest Cassin naquit à Brest en 1880, et dès ses 20 ans il s'engagea dans l'infanterie. Il ne tarda pas cependant à gravir les échelons de la hiérarchie et devint officier en 1904. Sous-lieutenant au 19^{e} régiment de Landerneau en 1912, c'est de là qu'il obtint son affectation à l'aviation naissante pour être breveté pilote le 1er mars 1913 sous le numéro international 1.253.

Sur la Marne

Pilote d'observation à la déclaration de guerre, il aurait assisté du haut des airs au changement de direction des troupes allemandes en septembre 1914. Faisant son rapport au général Joffre, celui-ci refusa d'y croire, et c'est Galliéni qui, jetant sa casquette à terre devant le jeune

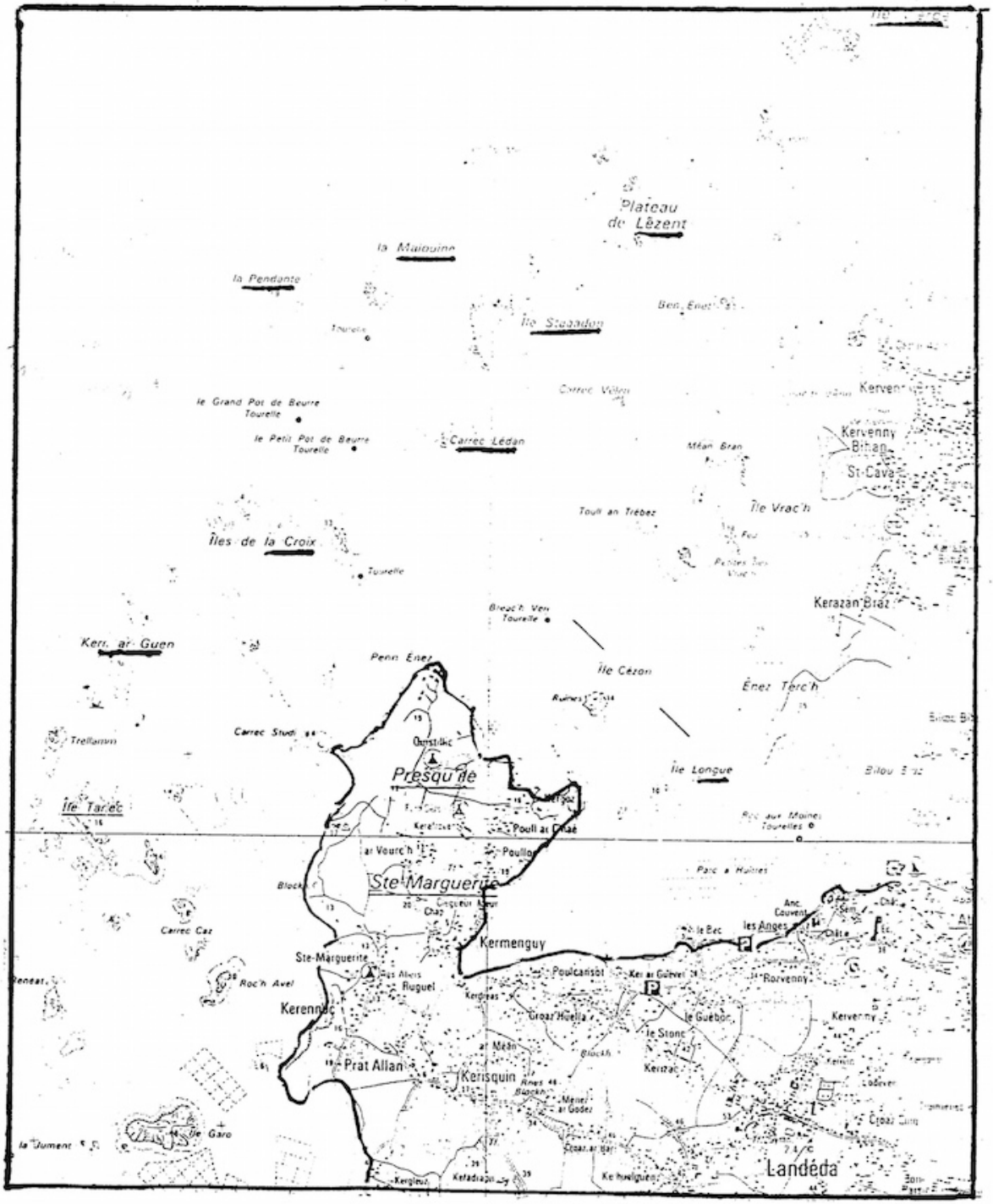
capitaine, obtint du général en chef qu'il tienne compte des observations aériennes. Le résultat en fut la victoire de la Marne.

Détaché aux usines Farman en 1916, Ernest Cassin fut alors chargé des essais d'appareils révisés par le constructeur. Il y fit la connaissance d'un jeune ingénieur avec lequel il allait rester en relations bien longtemps après : Marcel Bloch (futur Marcel Dassault).

Blessé accidentellement en 1921, Ernest Cassin devait laisser là sa carrière de volant, mais n'en abandonna pas pour autant l'aviation, puisque, affecté au ministère de l'Air, il fut chargé des fabrications de matériel.

Il quitta ce poste comme colonel pour prendre sa retraite en 1937. Fatigué, il devait décéder en 1943.

Télégramme : 22-06-1992



PRÉFACE



L'Aber-Wrac'h. Le fort Cézon.

Tous les ans, quand arrive juillet, nous nous mettons en route vers le Finistère pour aller passer un mois de vacances à l'Aber-Wrac'h, petit port de pêche à trente kilomètres au nord de Brest, niché bien à l'abri, au fond d'une des plus belles baies de France.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, pendant ce mois, les heures paraissent courtes.

Du matin au soir, pêches, jeux, promenades occupent largement le temps et, malgré la fatigue et le besoin de sommeil, tout le monde cherche à prolonger la journée en demeurant le soir sur la terrasse bien longtemps après que le soleil a, de ses derniers feux multicolores et fugitifs, incendié une fois de plus, avant de disparaître, les eaux calmes de la baie et les cirrus du firmament.

Autrefois, à la veillée, dans les familles bretonnes, l'ancêtre disait et redisait sans cesse, autour de la grande cheminée, les beaux contes qu'avaient dits et redits sans cesse ses ancêtres, pour que ne se perdent point les belles légendes des vieux temps.

Je me souviens de l'époque où j'écoutais avec délices les jolies histoires que me racontait ma bonne, et où j'étais tout oreilles pour entendre les légendes bretonnes que mon père aimait rappeler dans les réunions de famille.

Que de fois ai-je frémi aux exploits terrifiants des Korrigans, des Lutins, des Loups-Garous qui peuplaient landes et boqueteaux de notre vieille presqu'île armoricaine.

J'ai aimé ces légendes. Je les aime encore. J'avoue bien humblement que j'éprouve toujours un réel plaisir à relire les Contes de Perrault.

La fiction n'est-elle pas en tout plus belle que la plus belle des réalités?

J'ai pensé qu'à notre prochain séjour à l'Aber-Wrac'h, il plairait à tous qu'on ressuscitât les coutumes du passé, et que tous aimeraient entendre le soir venu quelque belle histoire.

C'est dans ce but que j'ai écrit les trente contes que voici, un pour chaque jour de notre mois de vacances.

J'ai tenu toutefois à moderniser la fiction tout en conservant le merveilleux et le mystère qui font le charme de nos légendes.

Il m'a suffit de substituer aux Fées et aux Génies d'autrefois les Fées et les Génies d'aujourd'hui, tout aussi troublants, tout aussi hallucinants, qu'on nomme T.S.F., hypnotisme, électricité, autos, radio, avions, etc ... etc ...

Puissent ces historiettes sans prétention vous faire passer quelques minutes agréables.



L'Homme Poisson



Ce jour-là nous avions organisé un pique-nique aux dunes, un de ces pique-niques monstres comme nous en faisions un ou deux tous les ans à l'époque des vacances.

Rien qu'entre pères, mères, frères, soeurs et enfants nous étions vingt-deux personnes auxquelles s'étaient joints de nombreux amis qui portaient à quarante-trois le nombre des convives décidés à faire honneur aux sardines, pâtés, morceaux de veau froid, fromages et autres vivres dont nous étions abondamment pourvus.

Nous avions mobilisé nos trois bateaux pour transporter toutes ces victuailles jusqu'au lieu du festin ainsi que les vêtements et engins de pêche à la crevette et les costumes de bain des jeunes gens et jeunes filles.

Car c'était jour de grande marée, une marée de 114 comme on dit dans le pays.

Vous ignorez peut-être et beaucoup de gens ignorent ce que signifie cette dénomination 114.

Bien que dans une histoire qui a la prétention de distraire ses auditeurs les chiffres ne soient guère de mise je vais chercher, en quelques mots et sans vous faire des calculs, à vous expliquer d'où vient cette expression 114.

Vous savez que les mouvements de la marée ne sont pas les mêmes dans tous les coins du littoral, que dans la Méditerranée les différences de niveau entre la mer haute et la mer basse sont presque insensibles alors qu'au Mont Saint-Michel elles sont considérables.

Vous admettrez donc que d'un port à l'autre la hauteur de la mer varie et qu'il y a par port une hauteur de marée spéciale à ce port.

Cette hauteur est calculée au dessus d'un niveau unique qu'on appelle le niveau moyen.

Voici comment on obtient ce niveau moyen:
Sur un mur vertical ou sur une règle on marque le niveau d'une haute mer quelconque, celui de la basse mer suivante, puis celui de la haute mer qui vient immédiatement après. On marque un point entre les deux hautes mers également distant de chacune d'elles. Le milieu de la distance qui sépare ce point du niveau de la basse mer s'appelle le niveau moyen.

Celui-ci est à peu près invariable.

On choisit alors un jour spécial de l'année, que nous appellerons J, celui où le soleil et la lune (dont l'attraction comme vous le savez est une des causes principales des marées) passent dans le plan de l'équateur et à leur distance moyenne de la terre.

Au jour J, dans un port donné, la mer montera à une certaine hauteur au-dessus du niveau moyen. Cette hauteur s'appelle l'unité de marée du port.

Vous concevez d'autre part que puisqu'on a choisi un jour correspondant aux distances moyennes qui séparent la terre du soleil et de la lune, ce n'est pas ce jour-là qu'aura lieu l'attraction maximum ni l'attraction minimum. Quand la terre s'approchera davantage de son astre et de son satellite l'attraction augmentera et l'unité de marée sera dépassée. Le contraire se produira lorsque, la terre s'éloignant, l'attraction diminuera.

Il y a donc un coefficient d'attraction variable d'un instant à l'autre et identique pour toute la terre puisqu'il est astronomique.

C'est ce coefficient, qui varie de 0,26 à 1,19, qui sert à calculer l'importance des marées et que les marins expriment en centièmes en disant 26 ou 119.

Il suffit pour avoir la hauteur de l'eau dans un port à un jour donné de multiplier l'unité de marée de ce port par le coefficient d'attraction du jour considéré.

Pour illustrer d'un exemple cette théorie dont je m'excuse et aider à sa compréhension, il me suffira de vous citer l'unité de marée de l'Aber-Wrac'h qui est de 3 mètres 70 ce qui veut dire qu'au jour J la mer monte de 3 mètres 70 au dessus du niveau moyen; il y a donc ce jour là entre la haute mer et la basse mer une différence de niveau de 3 mètres 70 plus 3 mètres 70 soit: 7 mètres 40.

Le coefficient d'attraction étant de 114 au jour de notre pique-nique, pour avoir la hauteur de la marée il nous suffira de multiplier 3 mètres 70 par 1,14, ce qui nous donne 4 mètres 21.

La différence de niveau entre la mer haute et la mer basse sera donc de deux fois 4 mètres 21 soit 8 mètres 42.

Ouf ! ... en voilà un cours de mathématiques. Avouez cependant que vous ne saviez rien de tout celà et que somme toute vous êtes satisfaits de l'avoir appris ne serait-ce que pour pouvoir dès demain montrer votre savoir.

En tout cas vous voyez qu'une marée de 114 est une grande marée, même une très grande marée.

Quand le temps s'y prête, on doit par une belle journée calme et chaude, faire une pêche aux crevettes magnifique le jour d'une marée de 114.

Aussi les candidats pêcheurs étaient-ils nombreux. Nous avions à bord des bateaux dix-huit haveneaux et dix huit-paniers de pêche.

Nous avions également six paniers de vivres ainsi qu'un nombre imposant de bouteilles.

Les marins de la bande démarrèrent du port dès le début de la journée se réservant, en attendant l'heure de la crevette, de pêcher à la ligne quelques lieux ou quelques maquereaux à la traîne ou sur un bon mouillage.

La flotille se mit en route au milieu des acclamations de ceux qui allaient faire la route à pied.

Nous n'étions que deux à bord de chaque embarcation celles-ci étant encombrées par les colis.

Nous nous dirigeâmes en pêchant vers la Roche Plate où nous mouillâmes et deux heures après, ayant capturé chacun une dizaine de poissons, nous fîmes route vers les dunes où nous vînmes échouer les barques sur le sable à une centaine de mètres des rochers sur lesquels nous avions l'intention de déjeuner.

La bande joyeuse nous y attendait. Les pêcheurs se précipitèrent sur les filets et les costumes, s'équipèrent à la hâte et chacun s'en fut courir sa chance à la poursuite des crustacés avec au coeur le plus grand espoir de réussite.

Je ne vous conterai pas les délices de cette pêche que vous connaissez bien, le plaisir de voir dans son havenet une vingtaine de belles crevettes frémissantes, bouquets magnifiques, la joie de capturer un carrelet voire même une sole superbe, l'indicible orgueil de rapporter un homard de taille et parfois une langouste.

Les personnes d'âge regrettent de n'être plus capables d'y aller, les tout-petits de ne pouvoir y aller encore.

Quand le flot repoussa tous ces acharnés vers le déjeuner, ce fut à qui raconterait ses émotions et ferait admirer ses conquêtes.

Nul n'oubliait pour celà le pique-nique et les appétits féroces réclamaient à cor et à cri le déballage des provisions.

Ces repas en plein air sont vraiment amusants.

On découvre à tout instant un petit paquet contenant quelque mets délicieux qu'on a l'air d'avoir oublié et qu'une bonne main a soigneusement caché et réservé pour faire une agréable surprise.

Notre pique-nique n'échappa pas à la règle. On s'amusa beaucoup, on dévora. Tout fut mangé, tout fut bu et à la fin de ce repas pantagruèlique chacun éprouva le besoin d'aller s'allonger sur l'herbe moëlleuse de la dune et contempler dans une béate digestion le sublime spectacle de la mer montante par un soleil radieux sans un souffle de vent.

Ce spectacle valait certes la peine d'être admiré.

Nous nous trouvions près de la pointe de Beg Menez à l'embouchure même de l'Aber-Wrac'h, face aux îlots de Roc'h Melen, Ascoun Bras et Ascoun Bihan où pululent à mer basse étrilles et crevettes.

A nos pieds, la grève blanche, plage de sable étincelante au soleil, couverte peu à peu par le flux silencieux.

Au large, les îlots de Kerguen, de la Croix, de Stagadon et dans le lointain l'île Vierge parmi les rochers innombrables dont les plus imposants, la Pendante, la Malouine, Carrec Ledan dit la Roche Plate, le Lezent, font, à la houle du large, un rempart invincible.

Dans le lointain, les brisants du Libenter au delà desquels glissent vers le nord et vers le sud les paquebots, les cargo-boats et quelques torpilleurs qui du matin au soir font une ligne de fumée presque ininterrompue.

Sur ces eaux aujourd'hui exceptionnellement calmes, dans l'émeraude des fonds sablonneux et le gris argent des herbiers recouverts, les bateaux de pêche, toutes voiles pendantes dehors, rejoignent lentement le port, poussés par le courant et par l'action saccadée des avirons qui frappent l'eau avec un bruit régulier et monotone.

Cette vue de l'entrée de l'Aber-Wrac'h par temps clair et calme est de toute beauté.

Nous ne cessions de l'admirer quand notre attention fut attirée par une petite yole blanche qui débouchait de l'île Lenet et se dirigeait vers l'entrée du chenal mue par deux rameurs, un homme et une femme.

Nous reconnûmes « l'Hirondelle », l'un des petits bateaux de l'hôtel des Anges que deux touristes avaient du prendre pour venir eux aussi goûter les plaisirs de la pêche.

Nous suivions des yeux cette gracieuse embarcation quand rapide et inattendu un drame se produisit.

Nous vîmes un chapeau tomber à l'eau, un corps se pencher, puis, flac ! ... une gerbe d'eau, un remous, et il ne resta plus sur l'eau qu'une barque dans laquelle, debout, levant les bras au ciel, affolée et impuissante, une femme éplorée criait, hurlait plutôt, horrifiée: « au secours ! ... au secours ! ... ».

En un clin d'oeil mes beaux-frères et moi, mon fils et mes neveux bondîmes jusqu'à nos bateaux et fîmes force de rames pour atteindre le lieu de l'accident.

Les recherches commencèrent.

Bien qu'ayant fini de manger depuis à peine un quart d'heure, mes neveux se jetèrent à l'eau et plongèrent à plusieurs reprises, mais ils ne virent rien, soit que pendant le temps qu'il nous avait fallu pour arriver « l'Hirondelle » ait été drossée par le courant, soit que le corps lui-même ait été entraîné.

Nous mîmes des grappins à l'eau, aidés par trois bateaux de pêche qui s'étaient joints à nous et essayâmes de draguer le fond en tournant en cercle autour de l'endroit présumé de l'accident.

Tous nos efforts furent vains.

Au bout d'une heure nous dûmes nous avouer vaincus et abandonner les recherches.

Nous revînmes alors tristement vers la grève où nous attendaient nos familles émues et anxieuses, ramenant la pauvre femme qui faisait peine à voir.

Ce fut au milieu d'un silence impressionnant que nous aidâmes cette malheureuse à débarquer.

C'était une parisienne, Madame Elisabeth Guérin.

Un de mes cousins qui était venu nous rejoindre en automobile s'offrit à la ramener à l'hôtel.

Elle accepta en pleurant et se disposait à prendre place dans la voiture quand des exclamations venues de la grève où les enfants s'occupaient des bateaux nous firent tous retourner.

Alors se produisit un des faits les plus extraordinaires qu'il m'ait été donné de constater.

Ruisselant d'eau, nu-tête, tout habillé, sur cette plage en pente douce où il fallait faire huit cents mètres pour avoir de l'eau jusqu'aux épaules, un homme avait surgi des flots et s'approchait du bord en gesticulant et en appelant.

Nous étions encore à nous demander ce que signifiait cette apparition quand Madame Guérin, poussant un cri de joie, se précipita vers l'arrivant et pour l'atteindre plus vite, sans souci de sa robe de linon blanc, se précipita dans la mer cherchant à avancer le plus vite que lui permettait la résistance de l'eau et à rejoindre son mari.

Car c'était bien lui qui revenait plus d'une heure après avoir ... coulé !

Ces deux êtres s'étreignirent et, moitié riant, moitié pleurant, nous rejoignirent sur le bord.

Nous étions ahuris !

Les étrangers nous ayant demandé de les ramener à l'hôtel, mon cousin les prit dans son auto pendant que nous rentrions qui à pied, qui en bateau, commentant l'inexplicable évènement.

Qu'un homme put rester plus d'une heure sous l'eau et en sortir ensuite sans donner l'apparence du moindre trouble physique, celà dépassait notre imagination.

Le soir même nous allâmes à l'hôtel prendre des nouvelles de Monsieur Guérin, plus peut-être par curiosité que par intérêt. Nous eûmes alors la clé du mystère si toutefois vous jugez acceptables les explications du pseudo-noyé.

Je ne saurais mieux faire que de céder ici la parole à l'intéressé.

« L'accident, nous dit-il, arriva brutalement. Un faux mouvement précipita mon chapeau de paille à l'eau. Je me penchai maladroitement pour le saisir et tombait par dessus le bord.
Ne sachant pas nager, je coulai presqu'aussitôt. L'eau me pénétra dans la bouche en abondance Je perdis connaissance en quelques secondes.
Quelle ne fut pas ma surprise en revenant à moi après un temps qu'il m'aurait été impossible d'évaluer si vous ne m'aviez pas dit que je suis sorti de l'eau une heure un quart après ma chute. J'ai donc du rester évanoui une bonne heure.
En revenant à la vie, j'eus peine à comprendre ce qui s'était passé.
Je croyais rêver, car je m'apercevais bien que j'étais au fond de l'eau, couché sur un lit de sable.
Je mis quelques minutes à reprendre pleine conscience de ce qui s'était passé et à me convaincre que j'étais encore en vie quoique sous l'eau et que, sans trop de peine, j'arrivais, en avalant de

l'eau, à renouveler l'oxygène nécessaire à ma circulation du sang et à évacuer l'acide carbonique qui aurait pu m'étouffer.
Je me souvins alors nettement de particularités constatées dans mon enfance: j'arrivais en effet très bien étant tout jeune à conserver la tête sous l'eau pendant plusieurs minutes en avalant continuellement de l'eau qui ressortait par les oreilles.
Plus tard j'attrapai les oreillons; or, le médecin qui me soigna fit part à mes parents d'une curieuse constatation, disant en particulier à mon père que j'avais au fond des oreilles des branchies analogues à celles des poissons quoique très atrophiées.
Vous n'ignorez pas d'ailleurs que tous les hommes et même tous les vertèbrés ont à l'état embryonnaire des fentes branchiales. Chez moi ces fentes étaient seulement plus développées, au point que j'ai constaté aujourd'hui qu'il m'est possible de vivre sous l'eau sans troubles importants cérébraux ou cardiaques.
Il existe des animaux qui ont la faculté d'être à volonté aquatiques ou terrestres. Pour ma part j'en ai vu un en Amérique: le Dipneuste, poisson d'eau douce, a tantôt une respiration branchiale, tantôt une respiration pulmonaire.
En hiver ce poisson vit dans l'eau des marais; en été, quand ceux-ci sont desséchés, il se creuse un trou dans le sol et se sert de sa vessie natatoire comme d'un véritable poumon.
La perte de connaissance que je subis dès le début de mon immersion favorisa sans doute le passage d'une respiration à l'autre, en m'obligeant à une immobilité absolue c'est à dire au minimum de fatigue, donc au minimum de besoins.
D'autre part les efforts que j'eus à faire furent insignifiants, me trouvant presque en équilibre au fond des eaux. Je m'en aperçus bien dès que j'eus recouvré le sentiment net de ma situation.
Je me rendis compte que je devais être coulé par une profondeur de quatre à cinq mètres. Les rayons du soleil pénètraient suffisamment la nappe d'eau qui se trouvait au dessus de ma tête pour éclairer le fond et me permettre de me diriger.
Me souvenant qu'au moment de l'accident le soleil se trouvait au dessus de la côte et en apercevant nettement la lueur, je me mis en marche dans cette direction qui m'amena comme vous le savez sur la plage où vous m'avez vu surgir de l'eau et où j'ai retrouvé ma chère Elisabeth.
Il me reste, messieurs, à vous remercier de votre aide et à m'excuser des tracas et des émotions que ma maladresse vous a occasionnés. »

Sur ces mots, nous quittâmes cet homme poisson dont le souvenir est resté gravé dans ma mémoire.

LIVRES

CONNAISSANCE DE LA BRETAGNE



PLOUVORN Recherches autour d'une commune rurale au pays de Léon

Toute l'histoire de la commune de Plouvorn, de la préhistoire à nos jours.
Éd. Mairie de Plouvorn



INVENTAIRE D'UN HÉRITAGE Essai sur l'œuvre littéraire de Pierre-Jakez Hélias

Un essai qui met en lumière le dramaturge et le poète, mais qui souligne aussi les faiblesses du romancier et le défaitisme de son idéologie.
P. RANNOU
Éd. An Here

ROMANS / RÉCITS



LE GRAND PAYS

Le poète Gérard Le Gouic nous livre ici son enfance vécue dans le 14ème arrondissement de Paris.
Gérard LE GOUIC
Éd. Telen Arvor



UN NOVICE AU LONG COURS

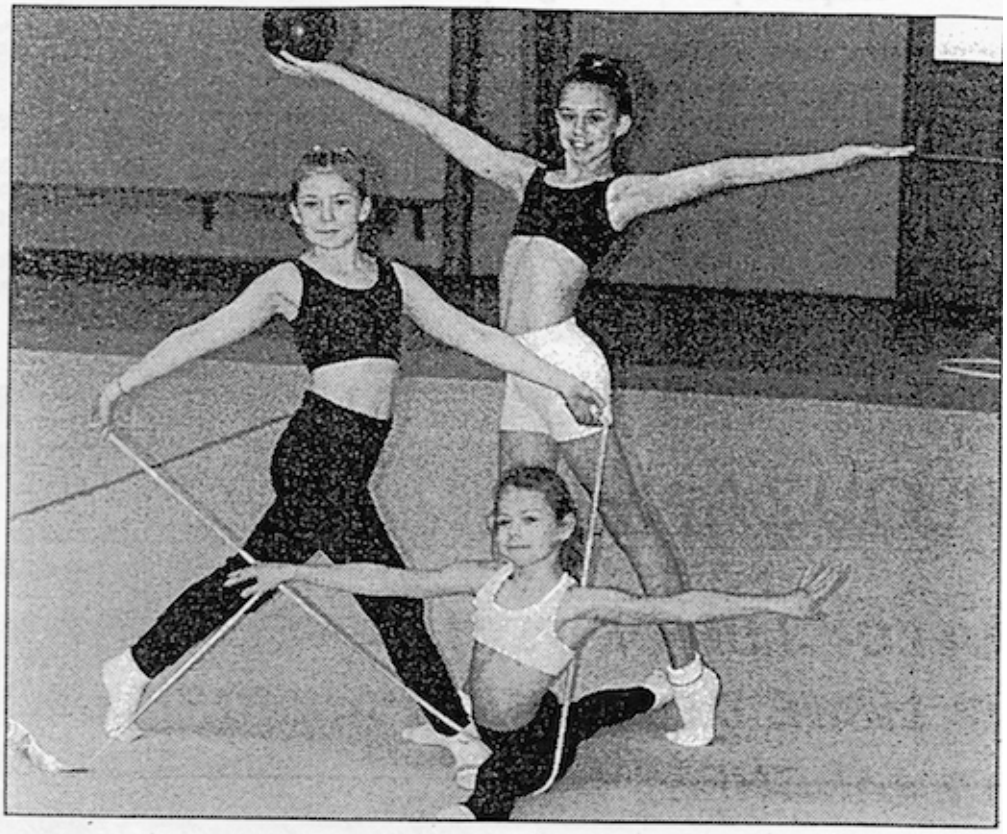
Découverte des ports d'Europe, d'Afrique Occidentale et des États-Unis par un novice embarqué sur un navire de la marine marchande en 1953. Un passé tout proche et pourtant une époque révolue.
Georges TANNEAU
Éd. Coop Breizh

bravo les jeunes !!

Suite aux qualifications d'Evry, le 19 février, trois gymnastes se sont qualifiées pour les coupes nationales de Marseille de ce samedi. Angélique Thépaut s'est classée cinquième en nationale A junior; Marie Souloumiac quatrièmes en espoirs et Camille Boissel, pour qui c'était une première, neuvième en avenir.

Compétitions de haut niveau, les coupes nationales regroupent les dix meilleurs gymnastes de France en espoirs et en avenir et les 20 premières en nationale junior. Ces jeunes filles confirment une fois de plus leur bon travail par cette qualification et sont ainsi récompensées de tous leurs efforts.

Tel: 11-03-2000



Angélique Thépault, Marie Souloumiac, Camille Boissel se sont qualifiées pour les coupes nationales de Marseille, ce samedi.

Anaël Moal et Lauriane Le Gac visent un podium national

Anaël Moal et Lauriane Le Gac, amies dans la vie, sont les deux seules filles de l'équipe de Bretagne de catamaran. Licenciées au CV L'Aber-Wrach, elles ont fini troisièmes au général et premières féminines à l'interligues de Plérin, sélective pour le championnat de France, en mars dernier, puis quatrièmes au général et premières féminines à l'interligues de Carnac le 1er avril. Lors de la Coupe de Bretagne à Plérin, les 26 et 27 juin, elles se sont classées quatrièmes et premières filles et disputeront le championnat de France, du 19 au 27 août, au Havre. Entraînées par Yves Clouet sur leur KL 15,5, elles participent, quand leurs études le permettent, aux stages de l'école nationale de voile : un facteur important dans leur progression. Ainsi, avant l'épreuve nationale, elles passeront quinze jours à Quiberon, à l'ENV. Objectif : un podium. Membres des équipes du Finistère et de Bretagne, elles iront également à la fête de la voile à l'île aux Moines et, à la Toussaint, elles suivront une préparation au 16 pieds, leur prochain support. En attendant, les deux jeunes régatières de talent, qui ont dominé les derniers jeux nautiques interceltiques de Largs, en Ecosse, il y a un an, cherchent des partenaires pour les aider à acquérir du matériel.

Contact au CV L'Aber-Wrac'h, tél. 02.98.04.90.64.



Anaël Moal et Lauriane Le Gac de l'équipe de Bretagne de catamaran.

II. LA GARDE NATIONALE

L'organisation du régime reposa sur la Charte qui ne fut que peu modifiée mais complétée par les lois organiques de 1831 qui achevèrent de donner à la monarchie de Juillet son caractère bourgeois.

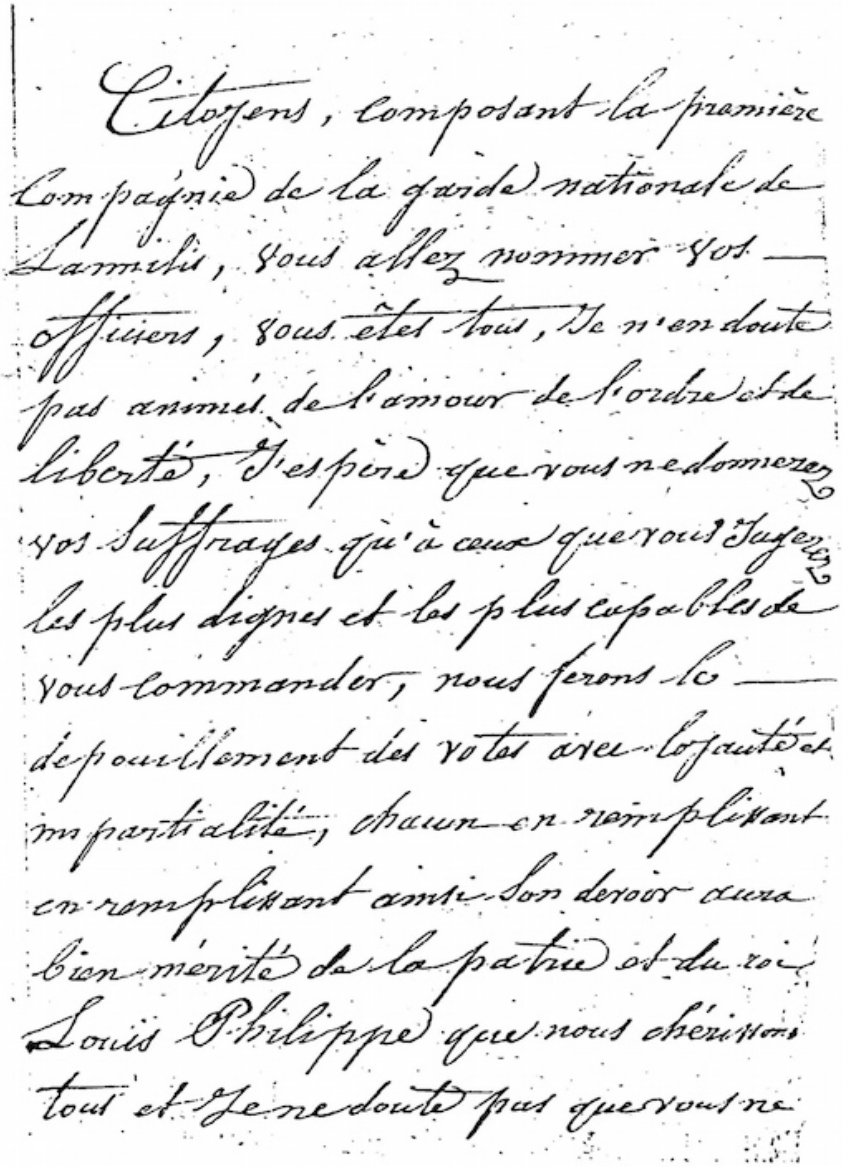
La garde nationale devint l'armée de l'ordre.

L'article 1 précisait :

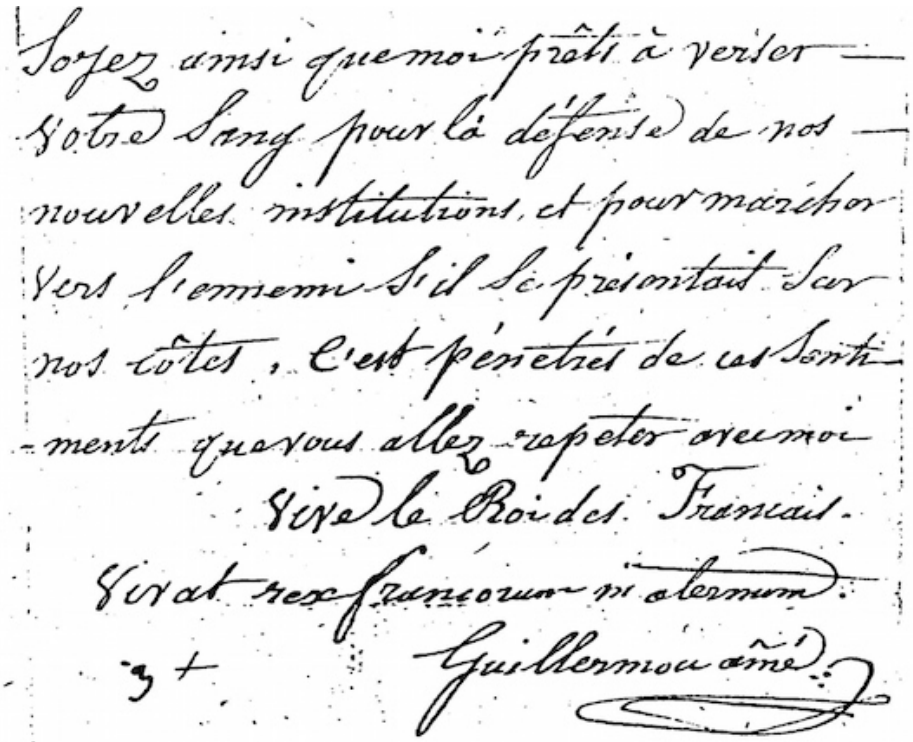
-La garde nationale est instituée pour défendre la royauté constitutionnelle, la Charte et les droits qu'elle a consacrés pour maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publiques.

Elle comprenait tous les contribuables capables de payer leur équipement et leurs armes. Le peuple en était ainsi écarté. Aussi, la garde nationale fut-elle le fidèle soutien du régime bourgeois jusqu'en 1848.

Ici, la bourgeoisie du canton forma la 1ère compagnie de la garde nationale de Lannilis. A ces soldats gardiens de l'ordre bourgeois Monsieur Guillermou aîné adressa la harangue suivante :



Citoyens, composant la première Compagnie de la garde nationale de Lannilis, vous allez nommer vos officiers, vous êtes tous, je n'en doute pas animés de l'amour de l'ordre et de liberté, j'espère que vous ne donnerez vos suffrages qu'à ceux que vous jugerez les plus dignes et les plus capables de vous commander, nous ferons le dépouillement des votes avec loyauté et impartialité, chacun en remplissant en remplissant ainsi son devoir aura bien mérité de la patrie et du roi Louis Philippe que nous chérissons tous et je ne doute pas que vous ne


Soyez ainsi que moi prêts à verser
votre sang pour la défense de nos
nouvelles institutions, et pour marcher
vers l'ennemi s'il se présentait sur
nos côtes. C'est pénétré de ces senti-
ments que vous allez répéter avec moi
Vive le Roi des Français.
Vivat rex francorum in aeternum.
Guillermou aîné.

III. L'INSCRIPTION MARITIME

L'inscription maritime est à cette époque la clé de voûte du système de recrutement de la marine de guerre. Elle concerne l'ensemble de la population littorale : gens de mer du novice au capitaine, ouvriers des ports, charpentiers, pêcheurs, mariniers des fleuves.

Elle frappe tous les hommes de 20 à 50 ans qui peuvent être dirigés sur un des cinq dépôts de la flotte dès que les circonstances l'exigent. En 1845, elle englobe cent mille personnes.

La durée du service est fixée à trois ans, mais comme l'embarquement, elle est en réalité indéterminée.

Après trois ans d'embarquement, l'inscrit est congédié et non libéré. *" Il ne s'appartient jamais. Le moindre bruit de guerre vient jeter l'alarme dans les quartiers. L'ordre de levée y apporte la consternation"* écrit Jurien de la Gravière. Aussi est-ce un système honni de tous. *"Elle contribue à écarter les hommes des populations littorales de toute activité maritime. On y voit une des raisons du très médiocre développement de la pêche qui reste une activité purement nourricière pour les populations les plus misérables de la côte. On ne voit dans les ports qu'enfants et vieillards. Aussi compte-ton sur les registres dix mille absents ou déserteurs en 1835"* note P. Masson dans son Histoire de la marine.

On ne relève pas de cas de désertion chez les "levés" de Landéda, mais une courte absence est cependant signalée en 1847.

Les archives signalent un cas de désertion, portant sur un jeune matelot non originaire de Landéda :

Le 8 mars 1839, s'est présenté devant le maire de Landéda, le sieur Lamour Raymond commandant du brick "le Petit Félix" qui a déclaré que le 6, le nommé Mevel Jean-Marie, fils de Jean et de Marie Riou, domicilié à Soussans, né le 3 décembre 1818, a déserté. Signalement : 1 mètre 650 millimètres, cheveux et sourcils et yeux noirs, front ordinaire, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, embarqué comme novice à bord le 28 décembre 1838.

Dans " la Revue des deux Mondes", Raymond Xavier, ajoute que ce régime n'est pas seulement une charge pesante pour la population à laquelle elle est appliquée mais constitue une dérogation flagrante, une des exceptions les plus importantes à l'ensemble des institutions et des lois qui garantissent à la société le droit de se livrer librement à toutes industries.

La matricule de 1826 comporte tous les noms des officiers mariniers et matelots d'après la date de leur inscription primitive en fonction de leur premier embarquement dans le commerce, la pêche ou la marine de guerre. Pour certains figure la date de leur "levée" quelle que soit à ce moment-là leur situtation.

D'autre part, certaines remarques signalent le mauvais état de santé des populations littorales victimes de la malnutrition, de l'absence d'hygiène, de l'alcoolisme. (Histoire de la marine. P. Masson).

Pour Landéda, figurent sur cette matricule les noms suivants :

- BERNICOT René-Marie, né le 12-02-1812.

  Débarqué de la frégate "l'Aréthuse" le 1er avril 1829.

  Levé pour le bureau de recrutement des armements le 13-02-1830, embarqué ce jour sur la frégate "la Guerrière".

  Entré à l'hospice civil de Lorient le 31-01-1831, mort le 3-04-1831

- BERNICOT Jean-françois Marie, né le 23-11-1815.

  Levé pour le bureau des armements le 22 avril 1835.

  Embarqué sur la gabare " la Loire", débarqué aux Antilles . . . à la Guadeloupe en 1838, puis à Marseille. Retour à Brest le 4-12-1838. Renonce à toute profession maritime le 5-03-1839.

- DUROS Christophe, né le 23-04-1813.

  Débarqué le 16 avril 1835 du navire de commerce "le Mississipi" venant de la pêche à la baleine où il était embarqué comme novice.

  Dirigé sur le bureau des armements le 22 mai sur la gabare "la Loire", puis sur la goélette " la Jacinthe", puis au cabotage. Nommé garde maritime à l'Aber-Wrac'h en 1845.

- KERMAIDIC Joseph Marie, né le 17 mai 1807

  Levé le 7 septembre 1840, embarqué sur la frégate "la Didon", débarqué à Brest le 6 octobre 1841, comme père de 4 enfants.

  Embarqué à Brest le 12 avril 1843, patron du bateau "la Courageuse", rôle pêche. Pilote lamaneur. Noyé le 27 octobre 1845.

- LE VERGE Guillaume Marie, né le 16.12.1819

  Levé le 7 septembre 1840, embarqué sur la frégate "la Minerve", débarqué le 20 septembre 1842, embarqué sur "la Ville de Marseille", débarqué le 29 août 1843, embarqué sur la corvette "la Cornaline", débarqué à Brest le 12 octobre 1843.

  Embarqué sur "la Marie Jeanne", patron Floch, comme matelot, débarqué à l'Aber-Wrac'h le 5 janvier 1846, embarqué sur "la Marie Françoise". Porté à la matricule des pilotes lamaneurs du quartier de Brest de 1826.

- LE VERGE François-Marie, né le 5 mai 1818.

  Levé le 7 septembre 1840, embarqué sur la frégate "la Néréide", mort à l'hôpital le 4 avril 1841.

- JEZEGOU François Marie, né le 5 juillet 1819.

  Levé le 7 septembre 1840, embarqué sur la corvette " l'Iguala", congédié le 14 juin 1843, étant soutien de famille (ordre du préfet).

- LE VERGE Gabriel, né le 11 septembre 1816.

  Levé le 24 septembre 1840, embarqué sur la corvette " l'Héroïne", puis sur la frégate "la Didon" en 1841, renvoyé chez lui le 11 mars 1843.

- CALVARIN Jean François, né le 4 juillet 1804, présent sur " la Juliette", pêche, débarqué le 29 septembre 1840.

  Levé le 30 septembre 1840, renvoyé chez lui en 1841.

- FLOCH Jean-Marie, né le 26 avril 1804, présent sur le bateau de pêche "Marie-Jeanne" le 20 juin 1840.

  Levé le 28 septembre 1840, embarqué sur " la Minerve", débarqué à Toulon le 17 septembre 1842, retour à Brest.

- DONOU Jean Marie, né le 19 juilet 1820.

  Présent sur le brick " l'Utile" allant au cabotage en 1843, jusqu'au 6 août 1844.

  Levé le 23 août 1844, passé à la division de Toulon, marine de guerre, congédié le 1er octobre 1847, comme ayant 36 mois consécutifs au service de l'état.

- PERROT Jean, né le 14 janvier 1810, présent en 1842 sur " la Marie-Jeanne".

  Levé en 1842, renvoyé chez lui étant père de 4 enfants.

- L'HOSTIS Jean-Marie, né le 30 mars 1823.

  Levé en 1844, a servi sur " le Prince Jérôme", " le Napoléon", "la Ville de Paris" (189 mois 3 jours au 1er janvier 1865)

- BERNICOT Jean marie, né le 23 mars 1813, admis comme mousse à la division de Brest le 6 octobre 1826, renvoyé en 1831.

- LE VERGE Augustin, né le 13 mai 1823.

  Levé le 25 mars 1844. Congédié le 7 avril, impropre au service,

- BERNICOT Yves, né le 23 août 1821.

  Levé le 5 avril 1844, passé à la division de Toulon, sur le vaisseau "Inflexible" le 31 mai 1844, congédié de la division de Toulon le 6 avril 1847.

- BALCON Gabriel, né le 11 juin 1811.

  Levé le 15 juillet 1847, congédié comme impropre au service le 18 août 1847, bronchite chronique avec tendance à la tuberculose pulmonaire, mort à Lannilis le 6 mars 1848.

- LE ROUX Goulven, né le 3 mars 1811, débarqué de "la Marie-Antoinette", le 14 juin 1847.

  Levé le 14 juin 1847, congédié à Toulon le 18 janvier 1850, après 30 mois de service.

- OMNES François Marie, né le 9 avril 1826.

  Levé le 11 septembre 1846, embarqué sur " l'Iphigénie" le 26 septembre, présent à bord le 31 octobre 1846, absent le 15 mars 1847, ramené à bord le 16 mars 1847. Division de Toulon le 10 juin 1847, frégate à vapeur "la Cacique" du 10 août 1847 au 31 décembre 1847, congédié le 25 mars 1849.

- LE COZ François, né le 4 janvier 1807.

  Présent au 21 août 1846 sur le bateau de pêche " l'Auguste" de Brest. Sursis de la levée en 1846.

- BARS, né le 20 mars 1816.

  Admis comme jeune soldat de la classe 1836 à la division de Brest, embarqué en 1840, renvoyé en 1843.

Pour Landéda, la levée a touché très irrégulièrement les hommes concernés :

1830 : 1, 1835 : 2, 1840 : 6, 1841 : 1, 1842 : 1, 1844 : 3, 1846 : 1, 1847 : 2, 1849 : 1.

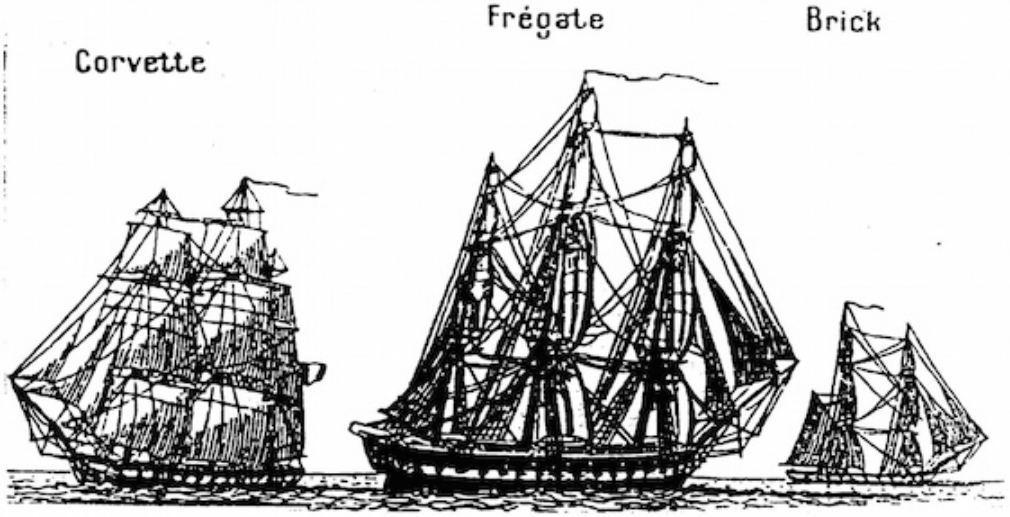
Les levées les plus importantes correspondent à des tensions internationales intenses.

Levée de 1840 : elle est la conséquence de l'affaire d'Egypte.

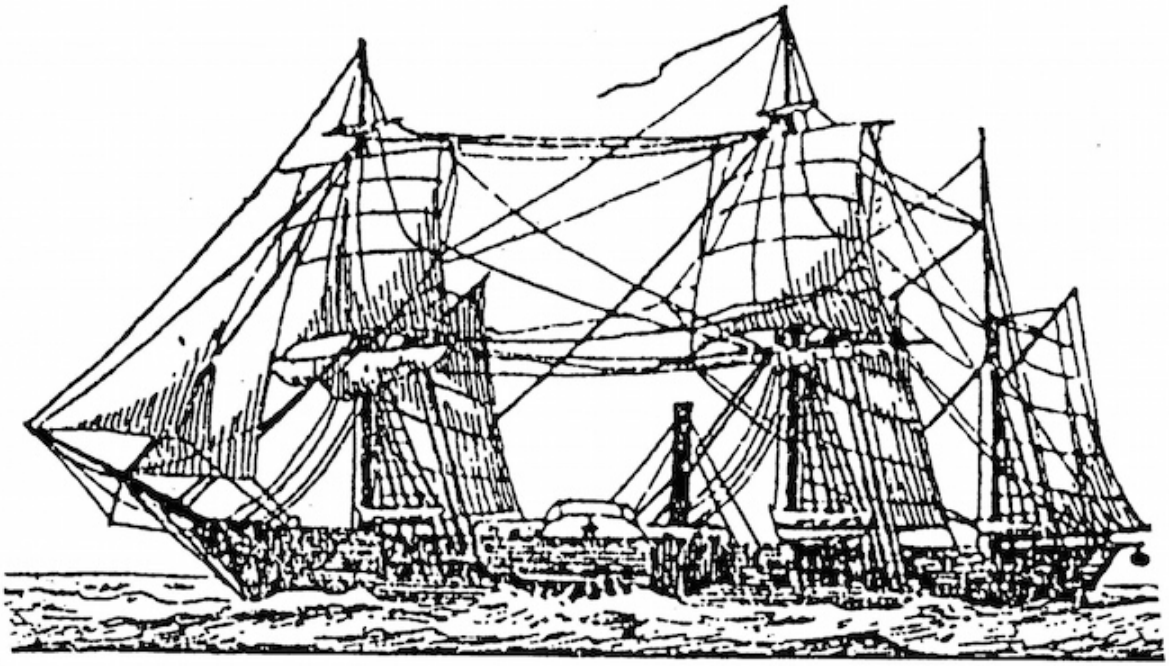
Levée de 1844 : elle correspond à l'affaire Pritchard.

Levées de 1846, 1847 : encore une fois l'Angleterre s'opposait à la France. L'Angleterre voulait s'opposer au mariage de la sœur de la reine d'Espagne Isabelle avec un fils de Louis-Philippe. Cette fois le roi sut résister.

C'est ainsi que, des événements lointains relevant de la politique extérieure du pays et qui devaient être ignorés de la population se répercutaient dans une commune reculée et la frappaient dans ses forces vives et dans sa vie quotidienne.



Frégate à roues 1845



Abers 2000 : 20 « Écrivains à La Hune »

Dès aujourd'hui et jusqu'à mardi, vingt écrivains du Pays des Abers — Côte des Légende et des environs seront présents lors du grand rassemblement « Abers 2000 » à l'Aber-Wrac'h.



● *Jacques Michel, Roselyne et Yves Jestin ont beaucoup œuvré pour mettre en place « Ecrivains à La Hune », au sémaphore de l'Aber-Wrac'h.*

Tel. 9 Juillet 2000

L'amicale culturelle de Landéda avait lancé ce défi, « Ecrivains à La Hune », il y a deux mois, sur une idée de son président Jacques Michel, reprise par Yves et Roselyne Jestin, qui n'ont pas ménagé les coups de fil et les déplacements pour les informer et les convaincre de venir : « Nous avons apprécié le retour de nos demandes et sommes agréablement surpris par leur nombre. Nous demanderons juste à ceux que nous avons pu oublier de ne pas nous en tenir rigueur, c'est une première et nous avons encore à apprendre ».

C'est dans le magnifique lieu du sémaphore de l'Aber-Wrac'h qu'ils recevront leur public : au cœur de la fête, mais dans un espace qui domine tous les bateaux traditionnels au mouillage dans le superbe estuaire, ils pourront porter leur regard sur les jolies coques et, pourquoi pas, trouver une inspiration pour de prochains ouvrages.

« Parmi eux, il y en a qui ont encore peu de publications à leur actif : ce qu'ils ont fait est prometteur et il faut les aider à les faire connaître ». Yves Jestin s'est pris au jeu de l'organisation et caresse déjà le projet de renouveler régulièrement cette opération : des écrivains lui ont déjà fait part de leur enthousiasme. « Colette Vlérick et Martine Tanguy, de la Librairie de la Cité, m'ont beaucoup aidé à mener à bien ce challenge : le Nord-Finistère regorge de gens de talent, que ce soit au niveau artistique ou littéraire ». Il est vrai que les animations d'« Abers 2000 » mettront en valeur nombre d'entre eux, tant au niveau de la musique que de la chanson.

Les écrivains

Anna Varl Arzur, Hervé Bellec, Yves Bramoullé, Françoise Buisson, Claude Cher, Jean-François Coatmeur, Hervé Hamon, Alain Gonzalès Notcholine, Jean-Pierre Hirrien, Goulc'han Kervella, Yves La Prairie, Hervé Le Borgne, René Le Clec'h, Henry Le Deun, Jacques Michel, Maurice Polard, Roger Richard, Marie-Louise Stéphan-Vautrin, Marcel Siou, Colette Vlérick.

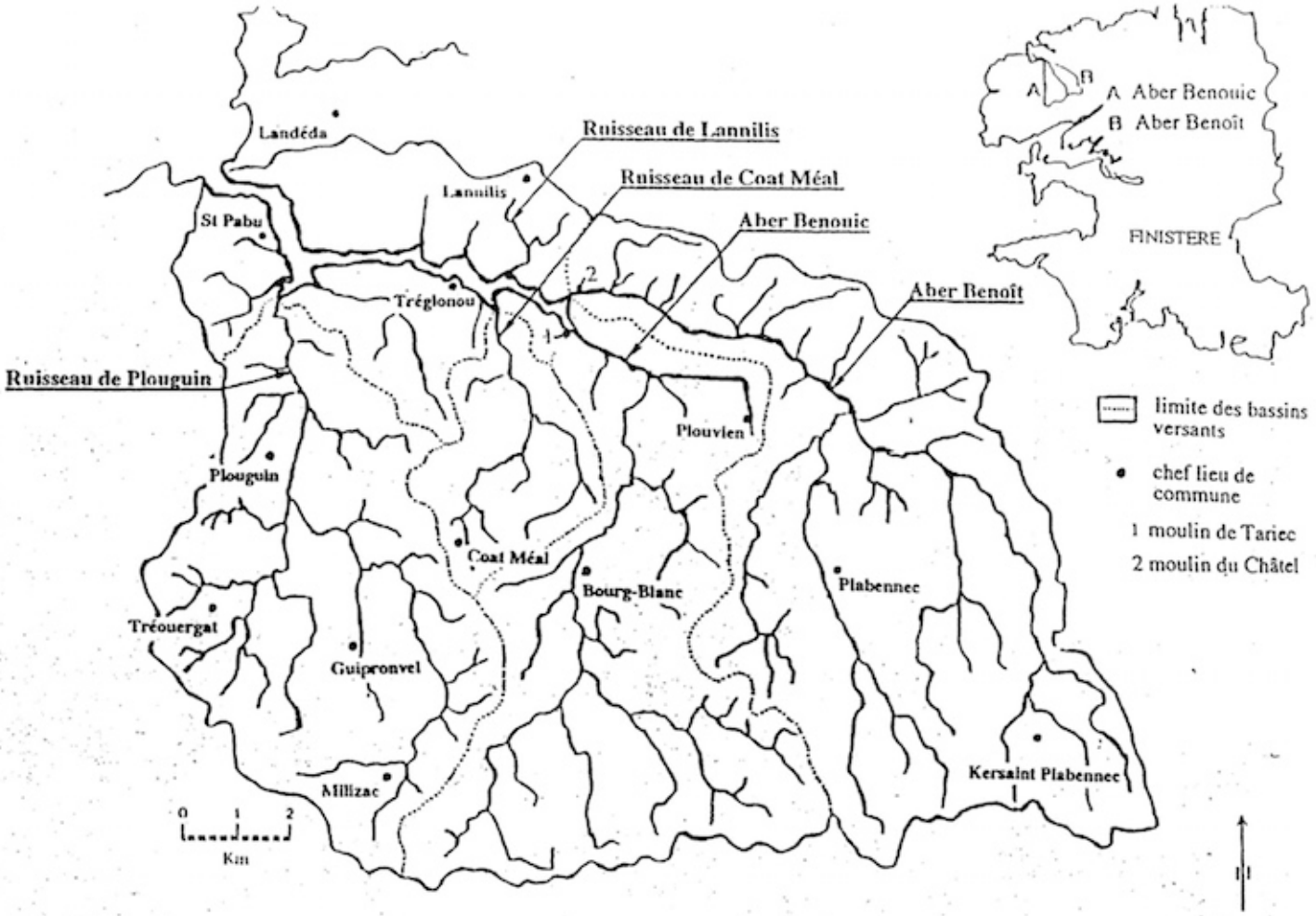
Le sémaphore de l'Aber-Wrac'h abrite aussi, depuis quelques jours, des artistes locaux dont les œuvres sont exposées à l'extérieur comme à l'intérieur.

L'amicale culturelle proposera aussi vendredi, salle polyvalente et sur le parking de la mairie, ses traditionnelles « Puces » dont l'entrée sera gratuite.

Dimanche
29
OCTOBRE
à 17 heures
CHORALE
AUX QUATRE VENTS
EGLISE DE LANDEDA
Sous la direction de
Guy MENUT

La reconquête des eaux de l'Aber-Benoît

Un tourisme qui coule de source



Le bassin hydrographique de l'Aber-Benoît couvre 240 km². L'estuaire fait 12 km de long.

La reconquête de la qualité des eaux de l'Aber-Benoît ne se résume pas à un seul combat écologique. La protection d'un site de cet intérêt peut constituer aussi une bonne carte pour le développement économique de cette région.

Au-delà de la production aquacole, essentiellement les huîtres et les moules, qui ne peut évoluer que dans un environnement propice, l'Aber-Benoît ne manque pas de potentialités au plan économique. Et l'on pense essentiellement au tourisme. Un tourisme rural et fluvial, orienté sur la découverte de la nature et d'un riche patrimoine naturel.

L'Agence de développement des abers, dans un rapport établi pour le compte du syndicat du plan d'eau, collectivité regroupant les communes situées sur l'estuaire de l'Aber, fait un inventaire de tous les sites et des milieux intéressants. « L'estuaire et ses vallées sont de grand intérêt écologique et paysager », est-il souligné. Des protections spéciales au titre de la loi littoral ou des espaces sensibles ont été prises à cet égard dans les plans d'occupation des sols.

Les sentiers

La randonnée et le nautisme pourraient constituer les deux principales activités touristiques. Randonnée en raison principalement de la diversité de ces milieux. Les communes de Plouvien et de Tréglonou ont tracé un sillon dans ce domaine, en ouvrant sur la rive gauche de l'estuaire, jusque-là inacessible, un sentier littoral sur près de neuf kilomètres de longueur.

« Il serait souhaitable que soit accordée aux communes une subvention afin d'entretenir les sentiers », propose l'Agence des abers. A cela pourrait s'ajouter une meilleure mise en valeur des itinéraires intérieurs de promenade. Ces circuits existent, mais ils souffrent d'un déficit de balisage et d'entretien. Ce développement de la randonnée devrait alors s'accompagner de la création de gîtes d'étape, un type d'équipement qui correspond bien aux objectifs de promotion touristique de l'association Pays des abers-Côte des légendes candidate à un projet d'accueil côtier.

Richesses cachées

Autre pilier sur lequel s'appuie ce projet : le patrimoine culturel de l'Aber-Benoît. « De nombreux sites et monuments publics et privés mériteraient d'être protégés et mis en valeur », note le rapport. Saint-Pabu, Plouguin, Tréglonou, Plouvien, Lannilis, Tréouergat, Guipronvel, Coat-Méal, Milizac, Plabennec cachent en effet de nombreuses richesses : moulins, pigeonniers, chapelles, lavoirs, fontaines...

En ce qui concerne les activités nautiques, les possibilités portent sur l'organisation des mouillages. « C'est indispensable, compte tenu des projets d'aménagements sur l'Aber-Wrach susceptibles d'apporter davantage de fréquentation du plan d'eau », préconise l'Agence (1). Actuellement, sur 450 corps morts installés, 110 sont légaux. D'où conflit entre plaisanciers en situation réglementaire et les autres, et tension également avec les ostréiculteurs qui ne veulent pas de ligne de mouillage devant leurs concessions.

Balisage de nuit

La solution consisterait, selon ce rapport, en une délégation globale du plan d'eau au département. Il s'agirait ensuite d'organiser les mouillages de manière rationnelle, de prévoir des points d'accueil pour les plaisanciers et de mettre en place un balisage de nuit. Par ailleurs, l'implantation de bases de canoë kayak sur une rivière qui se prête aux promenades tranquilles de découverte, est conseillée.

A ce développement touristique, l'Agence adjoint une amélioration des équipements pour les professionnels de la mer. Et notamment l'agrandissement de la cale du Vill, à l'entrée de l'Aber (côté Landéda), peu pratique d'accès pour les vingt goémoniers qui fréquentent cet aber.

Il reste maintenant à formaliser ces idées. Et à trouver un consensus sur un dossier commun à de nombreuses localités. C'est la condition sine qua non pour postuler aux indispensables subventions.

Gabriel Simon

(1) Des aménagements pour la plaisance sont prévus côté Landéda et côté Plouguerneau. Les capacités d'accueil seraient portées à 400-500 places. Le dossier est au stade de la faisabilité technique.